Programme opérationnel INTERREG IV A

France-Suisse 2007-2013

Production laitière rentable
Rapport final du projet

I. Informations générales sur le projet

1. Identification du projet

Titre court **: Projet Interreg "Production laitière rentable"**
Titre complet : Rentabiliser la production laitière basée sur les fourrages, dans les départements français du Doubs et Territoire de Belfort, ainsi que dans les régions suisses du Jura et du Jura bernois.

2. Liste des partenaires du projet

Chefs de file

	France	**Suisse**
Nom de l'organisme	Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90	Fondation Rurale Interjurassienne
Personne responsable	Jean-Paul JEZEQUEL	Véronique FRUTSCHI MASCHER

Liste des partenaires

	Institution du partenaire	**Forme juridique**	**Type de partenaire**	**Pays**	**Région**
Chef de file	Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90	Établissement public	Public	France	Franche-Comté
	Fondation Rurale Interjurassienne	Autre privé	Privé	Suisse	Switzerland
	AGRIDEA (Association de développement de l'agriculture et de l'espace rural)	Autre privé	Privé	Suisse	Switzerland

	HAFL (Hochschule für Agrar-Forst-und Lebensmittelwissenchaften)	Autre privé	Privé	Suisse	Switzerland

Informations de contact sur les partenaires

Chef de file	**Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90**
Institution du partenaire	Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90
Adresse	130 bis rue de Belfort
CP	25021
Ville	BESANCON Cedex
Région	Franche-Comté
Pays	France
Liste des contacts	
Nom	Jean-Paul JEZEQUEL
Type de contact	Chef de file
Service	Économie de l'Entreprise
Fonction	Chef de Service
Tél. fixe	00 33 3 81 65 52 11
Tél. mobile	00 33 6 08 73 30 42
Fax	00 33 3 81 65 52 78
Courriel	jpjezequel@agridoubs.com
Partenaire	**Fondation Rurale Interjurassienne**
Institution du partenaire	Fondation Rurale Interjurassienne
Adresse	Courtemelon – Case postale 65
CP	2852
Ville	COURTETELLE
Région	Switzerland
Pays	Suisse
Liste des contacts	
Nom	Véronique FRUTSCHI MASCHER
Type de contact	Chef de file
Service	Fondation Rurale Interjurassienne
Fonction	Conseillère, Responsable domaine production animale
Tél. fixe	00 41 32 420 80 63
Tél. mobile	00 41 79 739 95 71
Fax	00 41 32 420 80 51
Courriel	veronique.frutschi@frij.ch
Partenaire	AGRIDEA
Institution du partenaire	AGRIDEA (Association de développement de l'agriculture et de l'espace rural)
Adresse	Avenue des Jordils 1 – CP 128
CP	1006
Ville	LAUSANNE
Région	Switzerland
Pays	Suisse
Partenaire	HAFL
Institution du partenaire	HAFL (Hochschule für Agrar-Forst-und Lebensmittelwissenchaften)
Adresse	Länggasse 85
CP	3052

Ville	ZOLLIKOFEN
Région	Switzerland
Pays	Suisse

3. Localisation

Localisation – FRANCE :
Les départements du Doubs et du Territoire de Belfort.

Localisation – SUISSE :
Le territoire du projet correspond au déploiement des activités de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Il s'agit du canton du Jura et de la région du Jura bernois incluant les 3 districts francophones du canton de Berne.
La FRI est localisée sur deux sites, l'un à Courtemelon (JU) et l'autre à Loveresse (BE). Son siège principal étant à Courtemelon, 2852 Courtetelle.
La FRI est mandatée par les 2 cantons au moyen de conventions de prestations pour :

- Accompagner la population rurale dans les mutations en cours
- Animer un centre de compétences en matière de développement rural durable dans l'Arc jurassien
- Faire de la Fondation « le principal outil du développement rural » et en assurer la pérennité
- Combiner les activités de formation, d'animation et de conseil qui sont complémentaires
- Associer étroitement les agriculteurs et les agricultrices du Jura et du Jura bernois aux activités de développement rural
- Développer des projets novateurs mettant en valeur le monde rural

4. Intégration dans la stratégie du programme

Le projet s'inscrit dans l'axe 1 du programme Interreg « Economie, Innovation, Formation ». Il répond à l'objectif stratégique 1 d'amélioration de la compétitivité des territoires transfrontaliers et de leurs acteurs, de développement de conditions favorables à la croissance économique de l'espace de coopération et à la création d'emploi.

L'outil élaboré contribue au développement de la valeur ajoutée à volume de production égal, et ce de manière spectaculaire. Ce projet participe ainsi à l'entretien d'un tissu rural dense, à la croissance économique d'un territoire, et au maintien et à la création d'emplois.

Le projet est rattaché à la mesure 1.1 du programme Interreg intitulé « Appui aux entreprises, partenariats aux entreprises et organismes de recherche ». Il se rattache à la fiche action 1 « Appui aux entreprises et accompagnement dans le cadre de démarches collectives ».

II. Bilan de la mise en œuvre du projet

1. Décrire la réalisation des différentes phases et actions du projet

I/ Phase d'enquêtes

Phases 1 et 2 : Pré-enquêtes et plan d'échantillonnage

Une séance réunissant un grand nombre de conseillers-ères de terrain de la FRI a permis de recueillir les informations nécessaires au sujet de la diversité des pratiques agricoles et des

milieux rencontrés dans les régions du Jura et du Jura bernois. Cette réunion a eu lieu tout début janvier 2014. C'est sur cette base que le plan d'échantillonnage des 60-70 exploitations laitières à enquêter a pu être établi. Par rapport aux pratiques, deux éléments ont été retenus: la production laitière (3 niveaux de production par vache) et la ration de base (avec ou sans ensilage). Concernant le milieu, nous avons défini deux catégories d'altitude (haut-bas avec une limite vers 900 à 1000 m) et deux types de sol (superficiel, moyen et profond). Une fois le plan d'échantillonnage établi, les conseillers-ères ont à nouveau été sollicités pour proposer des exploitations qui se répartissent sur toute la grille. Une fois les enquêtes terminées et suite au contrôle des données récoltées et aux premières analyses, ce plan a été légèrement modifié.

Tableau 1 : plan d'échantillonnage, état après enquêtes reçues

64 exploitations représentatives de la région, dont 10 bio (notées avec un b dans tableau)

Foin-regain (FR) Total 26 exploitations, dont 7 bio

Ensilage (EN) Total 38 exploitations, dont 3 bio

Niveau de production		< 6500 kg				6500 à 8000 kg				> 8000 kg			
Zone thermique		bas		haut		bas		haut		bas		haut	
Type de sol	Moyen et profond	x x x x b b	x x x	x b b		x x x	x x x x x x x x x x x		x	x x	x x x x x x x x x	x	
	Superficiel		x x b	x x b	x x	x	x x x b	x x x b b	x x			x x	x x x

L'échantillon se compose de 64 exploitations réparties de manière proportionnelle sur les 2 régions de l'étude (38 JU et 26 JB). La ration de base de 26 exploitations est constituée de foin-regain, la majorité se situant en zone fromagère de non-ensilage. Les 38 autres distribuent une ration avec de l'ensilage d'herbe et/ou de maïs. 10 sont en mode de production biologique, dont 7 en ration foin-regain. Les trois niveaux de production laitière par vache (<6500 kg, >8000 kg et intermédiaire) ont été définis de manière à obtenir une bonne répartition des exploitations. Il reste encore quelques cases vides ou très peu représentées mais cela correspond à la répartition effective des exploitations dans la région. Par exemple, les types avec sol "moyen et profond" sont très peu représentés en altitude, en particulier lorsque la ration de base contient de l'ensilage. D'autre part des observations à titre exploratoire ont été réalisées sur la végétation et les troupeaux de vaches laitières de quelques exploitations. Cette étape a permis de mieux connaître la diversité des situations.

Phases 3 et 4 : Questionnaire d'enquête et saisie des résultats

Un premier questionnaire d'enquête a été établi sur la base de celui élaboré en France. Il a ensuite été revu et adapté aux conditions suisses. Le questionnaire comprend une première partie générale sur le milieu, la répartition des surfaces et les estivages, ainsi que les dégâts dus aux campagnols. Quelques questions sont axées sur l'avenir comme l'intérêt à produire du lait dans le futur. La deuxième partie porte sur la main d'œuvre et les travaux par tiers. Les parties 3 et 4 englobent la mécanisation et les bâtiments. La partie 5 contient les données du troupeau (nombre d'animaux des différentes catégories, races, taux d'élevage, teneurs du lait etc.), ainsi que les rations d'hiver et d'été des vaches et des génisses en kg par jour. Une 6ème partie renseigne sur les apports d'engrais sur les surfaces herbagères et les grandes cultures.
Le questionnaire se trouve en annexe. Il a été testé sur 4 exploitations et ensuite les enquêtes ont été réalisées d'avril à juin 2014. Après une cinquantaine d'enquêtes terminées, la répartition par région et par type a été comptabilisée et une quinzaine de nouvelles exploitations proposées afin de mieux équilibrer l'échantillon. Lorsqu'elles étaient disponibles, les données des fédérations d'élevage ont été demandées afin de préciser et compléter les données du troupeau (teneurs moyennes du lait, valeurs génétiques, etc.). Les enquêtes ont été saisies sur matériel informatique et un tableau des données constitué. Ce tableau a été finalisé en septembre 2014.

En plus, des relevés de végétation et de sol ont été effectués sur une dizaine d'exploitations de l'échantillon. Le but était de recueillir des données plus précises sur le terrain dans un petit échantillon, cette démarche n'étant pas réalisable pour l'ensemble des 64 exploitations. Des relevés sur l'alimentation hivernale des vaches laitières ont également été réalisés en fin d'année sur les mêmes exploitations. Ces relevés sur le terrain apportent de précieuses informations sur les relations entre les pratiques (informations de l'enquête), le milieu et les résultats économiques des ateliers laitiers.
En parallèle, les données économiques ont été récoltées. Pour cela les comptabilités 2013 ont été demandées. Posséder une comptabilité analytique ne devait pas constituer une condition pour pouvoir participer à l'enquête, c'est pourquoi différents types de comptabilités, également fiscales avec parfois peu de détails des comptes étaient mises à disposition. De ce fait, un certain nombre de renseignements supplémentaires ont dû être demandés aux exploitants.

La récolte et la saisie des données économiques ont été finalisées en fin d'année 2014.

II/ Phase d'analyses

Etapes 5-6 et 8: Préparation, validation scientifique et analyse des données

Une journée de formation sur le logiciel "Statbox" a eu lieu au mois de juillet 2014. Elle était organisée par InVivo AgroSolutions, représentée par la société Optima. Cette formation a permis à l'équipe du projet de se familiariser avec le logiciel et les différentes possibilités qu'il offre. C'était aussi l'occasion de se former ou de rafraichir ses connaissances sur le contrôle et l'analyse des données. L'exercice était très pratique puisqu'il était possible de travailler avec des données similaires aux nôtres.
Le travail de préparation des données a débuté durant le mois d'octobre à l'aide du logiciel "Statbox ". Il s'agissait en premier lieu de contrôler les données en faisant ressortir les cas extrêmes. Les données des enquêtes ont été traitées séparément par système fourrager avec ou sans ensilage car les techniques sont bien différentes. Après avoir procédé à une analyse descriptive, les données ont été traitées à l'aide d'analyses en composantes principales (ACP) pour hiérarchiser les facteurs pertinents des pratiques et des caractéristiques des exploitations. L'indépendance des variables a été préalablement vérifiée.
Le tableau ci-dessous montre les facteurs identifiés en ACP décrivant au mieux les pratiques et le milieu des exploitations pour chaque système fourrager. La qualité de représentation illustrée par les valeurs propres ou pourcentage d'inertie contenu dans chaque axe est de 31 % sur F1 et de 55 % sur F1 et F2 cumulés en système foin-regain; de 28 % sur F1 et de 51 % sur F1 et F2 cumulés en système ensilage. Au regard du nombre important de variables analysées, la liaison entre les facteurs retenus sur les deux premiers axes est cohérente dans chaque système fourrager.

Tableau 2 : Contributions et hiérarchie des variables expliquant les pratiques et le milieu des exploitations en Suisse en pourcentage sur les axes F1 et F2 de l'ACP

	Poids des variables (en %)			
	Foin-regain		Ensilage	
Descripteurs pratiques	F1	F2	F1	F2
Concentrés distribués (g. concentrés/kg lait)	16,41	13,80	0,75	38,90
Production laitière (kg lait/vl)	27,68	1,42	20,50	1,92
Part de prairies temporaires dans les surfaces herbagères (%)	20,17	5,65	15,21	26,57
Taux d'élevage (%)	19,41	2,34	8,30	9,02
Descripteurs milieu				
Niveau d'intensification (kg lait/ha sfp)	0,14	46,18	35,61	8,27
Contexte pédoclimatique sec (%)	1,89	29,68	19,53	7,00
UGB absentes (%)	14,31	0,93	0,11	8,33

Dans un second temps, les données économiques ont été introduites. La variable choisie de résultats économiques est l'EBE par hectare de SAU. L'EBE reflète bien le résultat de la production sur l'exploitation sans être altéré par des stratégies fiscales et/ou d'investissements.

Les critères de pratiques et de milieu mis en évidence par l'ACP ont été repris au sein d'une régression linéaire multiple afin d'expliquer la diversité des résultats économiques. Les tableaux ci-dessous indiquent les facteurs explicatifs de l'EBE par hectare pour chaque système fourrager. Dans les systèmes foin-regain, la relation entre l'EBE par hectare et les facteurs explicatifs est hautement significative (R2 ajusté de 0,630 ; $P < 0,001$). Pour les exploitations en ensilage, la relation est moins forte mais reste significative (R2 ajusté de 0,425 ; $P < 0,01$).

Tableau 3 : Régression multiple expliquant l'EBE/ha.

Système foin-regain

Facteur de variation	Coefficient multiplicateur	Seuil de signification P
UGB absentes (%)	35,7	< 0,01
Niveau d'intensification (kg lait/ha sfp)	0,24	< 0,01
Part de prairies temporaires dans les surfaces herbagères (%)	19,3	< 0,05
Contexte pédoclimatique sec (%)	11,4	< 0,05
Taux d'élevage (%)	-13,3	0,105
Constante	1 080,4	0,055

Système ensilage

Facteur de variation	Coefficient multiplicateur	Seuil de signification P
Niveau d'intensification (kg lait/ha sfp)	0,35	< 0,001
Concentrés distribués (g. concentrés/kg lait)	7,3	< 0,01
Part de prairies temporaires dans les surfaces herbagères (%)	-21,4	< 0,01
Contexte pédoclimatique frais (%)	110,1	< 0,05
UGB absentes (%)	27,9	< 0,05
Production laitière (kg lait/vl)	-0,20	0,072
Taux d'élevage (%)	-14,2	0,135
Constante	2 146,0	< 0,01

Phase 7 : Démarche de partenariat

Réunions partenariat

Participation de collaborateurs suisses à une prestation Agrilean en France

En avril 2014, l'équipe suisse du projet Interreg s'est rendue en France, dans la région de Valdahon pour assister à la démarche Agrilean telle qu'elle est pratiquée en France. Un conseiller ou une conseillère de chacune des trois institutions partenaires prépare la visite selon sa spécialité : résultats économiques et situation financière de l'exploitation pour le CERFRANCE Alliance Comtoise, résultats techniques du troupeau laitier pour le Conseil-Elevage

25-90 et vision globale de l'exploitation via le graphique LEAN pour la CIA 25-90. Ces trois personnes se rencontrent peu avant la visite pour 30 minutes de une mise en commun des analyses afin d'acquérir une vision commune des points forts et des points faibles de l'entreprise. Les trois personnes se rendent ensuite sur l'exploitation pour la visite de restitution. L'exploitation est souvent déjà connue d'au moins un partenaire ce qui permet d'aborder directement la discussion qui débute par la présentation des radars du CERFRANCE, suivie des forces et faiblesses du troupeau laitier pour terminer par l'analyse LEAN. Les discussions avec les exploitants sur les différents leviers de progrès aboutissent à l'élaboration du tableau de bord qui liste les différentes mesures à entreprendre en vue de l'amélioration du revenu. Pour chaque piste à suivre, une échéance est précisée ainsi que la ou les personnes responsables du suivi.
Pour l'équipe suisse, ces visites ont permis de bien comprendre la démarche Agrilean par des cas concrets et de déjà imaginer comment mettre en place une démarche similaire adaptée au contexte suisse.

Réunion partenariat du 8 décembre 2014 à Valdahon

Une rencontre avec les différents partenaires de la démarche Agrilean dans le département du Doubs et le territoire de Belfort a eu lieu début décembre 2014 à Valdahon.

Cette rencontre a permis à l'équipe de projet côté suisse une bonne compréhension de l'organisation pratique et de la coordination entre la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs Territoire de Belfort (25-90), le Conseil-Elevage 25-90 et le CERFRANCE Alliance Comtoise. Les forces et les faiblesses de cette démarche ont été discutées.

Pour l'équipe de projet côté français, c'était l'occasion de présenter de manière détaillée cette démarche mise en place depuis quelques années en France et d'effectuer un bilan. On peut relever que le travail en équipe constitue tant une force pour la qualité de la prestation réalisée qu'une faiblesse au niveau de l'organisation du travail et des coûts de la prestation. En effet la démarche Agrilean nécessite un changement radical dans la manière de travailler des conseillers-ères de la CIA 25-90. Il est également difficile de limiter les heures de travail lorsque trois personnes doivent se concerter pour préparer le dossier, se rendre sur l'exploitation et rédiger un rapport en commun. Un objectif de nombre d'heures passées pour une prestation Agrilean a été fixée et il s'agit de s'y tenir. Une possibilité intéressante est d'incorporer la démarche Agrilean à une offre existante.

La structure de la FRI avec ses composantes de formation et de conseil et expertises dans les régions du Jura suisse et du Jura bernois a également présentée. Les possibilités de mise sur pied d'une nouvelle prestation de conseil intégrant l'outil Agrilean dans une démarche pluridisciplinaire ont été discutées. La structure de la FRI a l'avantage de regrouper dans une seule entité les compétences de la production animale, de la gestion d'entreprise et de la production fourragère. Pour le canton du Jura, une fiduciaire agricole est également intégrée à la structure. Par contre d'autres organisations délivrent un certain nombre de prestations aux exploitations laitières de la région dans les domaines de l'alimentation et la santé des bovins. Si l'on veut réunir tous les acteurs autour d'une prestation commune, des collaborations devront être mises en place.

Etaient présents lors de cette première réunion :
Coté France :

- Dominique BOURGEAT, responsable RH CERFRANCE Alliance Comtoise
- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Jean-Paul JEZEQUEL, chef de service SEE CIA 25-90
- Laurence MARTIN, responsable d'encadrement Conseil-Elevage 25-90
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90

Côté Suisse :

- Jocelyn ALTERMATH, conseiller production animale FRI

- Céline BOILLAT, conseillère gestion FRI
- Véronique FRUTSCHI MASCHER, conseillère agricole et resp. domaine production animale FRI
- Nathalie GROB, assistante de projet, HAFL

Réunion partenariat du 19 janvier 2015 à Maîche

Une seconde réunion partenariat entre organismes français et suisses a eu lieu en janvier 2015. Cette deuxième séance avait pour objectifs de discuter de l'avancée et des premiers résultats du projet, et également de préparer les formations destinées aux agriculteurs prévues en France et en Suisse en mars 2015.

Etaient présents :
Coté France :

- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Laurence MARTIN, responsable d'encadrement Conseil-Elevage 25-90
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90
- Juliette VAUTIER, conseillère d'accompagnement CERFRANCE Alliance Comtoise

Côté Suisse :

- Jocelyn ALTERMATH, conseiller production animale FRI
- Céline BOILLAT, conseillère gestion FRI
- Véronique FRUTSCHI MASCHER, conseillère agricole et resp. domaine production animale FRI
- Nathalie GROB, assistante de projet, HAFL

Phases 9 et 11 : Construction de la typologie et de l'outil de diagnostic commun

Une typologie permet d'organiser la diversité des exploitations dans un système de classes établies en fonction des pratiques agricoles, du contexte naturel et des résultats économiques. La hiérarchisation des facteurs constitue le support à la réalisation des types d'exploitations de l'échantillon.
L'élaboration pas à pas de chacun des types d'exploitation, intégrant simultanément la rigueur statistique et la réalité du terrain a été motivée par la recherche de facteurs homogènes, à la fois des pratiques et du milieu, ainsi que du résultat économique retenu. Sur la base de l'échantillon, sept classes ont été identifiées et décrites pour les systèmes foin-regain, ainsi que huit classes pour les systèmes ensilage. Les typologies des systèmes foin-regain et ensilage constituent la base du nouvel outil de conseil. Cette démarche est identique à celle réalisée en France menant à la démarche AGRILEAN.
Les facteurs discriminants de milieu qui ont été identifiés sont les suivants : le niveau d'intensification, le contexte naturel et la part d'UGB qui pâture sur des surfaces d'estivage. Les facteurs discriminants de pratiques sont : la part de prairies temporaires dans la SAU, les quantités de concentrés distribués, la production laitière et le taux d'élevage. Ces facteurs sont complétés avec la part de maïs dans la ration d'hiver pour les systèmes ensilage. Cette typologie permet, en situation de conseil, d'effectuer un diagnostic et de s'orienter objectivement vers des pistes d'action menant à une optimisation du revenu.
Chaque type d'exploitation est illustré à l'aide d'un radar permettant de comparer les facteurs discriminant de l'exploitation avec une référence ou un type optimisé. Il est alors aisé de mettre en évidence la combinaison des facteurs conduisant à une amélioration économique.

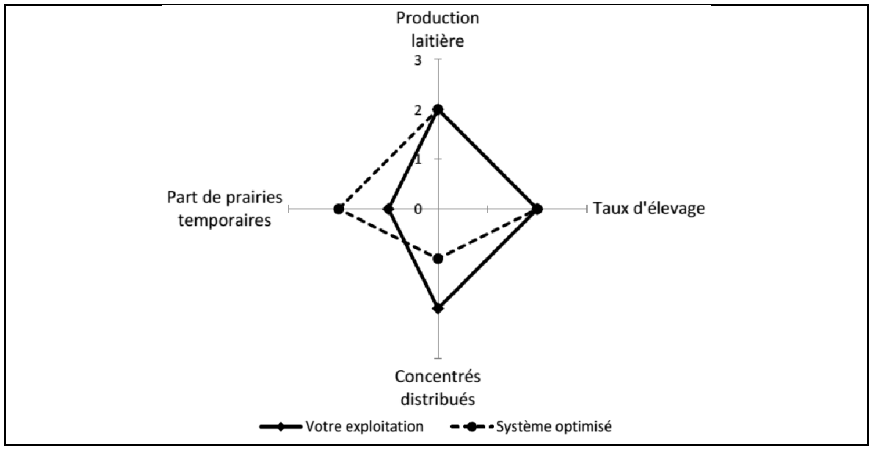

Figure 1: Représentation graphique utilisée en Suisse en système foin-regain

Une typologie d'exploitations a été construite à partir des résultats des AFC réalisées sur l'échantillon.

Deux outils opérationnels ont été réalisés :

- Une clé de reconnaissance des types d'exploitation,
- Une vision dynamique des types entre eux afin de mettre en évidence les itinéraires d'évolution possibles.

Sept à huit types par système fourrager sont obtenus à partir des classifications. La clé de reconnaissance et la dynamique des types reprennent bon nombre de facteurs discriminant les exploitations et qui soient facilement obtenus sur le terrain, à savoir les facteurs de pratiques (productivité laitière, taux de nouvelles prairies, efficacité alimentaire, taux d'élevage et quantité de maïs distribuée en hiver). La densité laitière, l'unité pédoclimatique et les éventuelles UGB absentes précisent les contextes des types rencontrés.

Ces facteurs sont établis sous forme de classes facilitant la phase d'identification des types. Ces informations sont, de plus, aisément disponibles sur l'exploitation.

Chacun de ces facteurs est identifié au moyen d'un symbole à visée mnémotechnique pour une meilleure prise en main de l'outil :

- L : productivité laitière,
- E : taux d'élevage,
- A : efficacité alimentaire,
- N : nouvelles prairies (%)
- M : maïs distribué/j/VL en hiver

Chaque type est identifié en fonction des classes de facteurs de pratiques et de milieu contribuant à l'explication de la variabilité. Globalement, c'est l'ensemble des facteurs qui précise le sens de variation du ratio économique.

Les itinéraires d'évolution des types sont présentés aux Figures 2 et 3.

Ces évolutions sont permises par changement des pratiques dont la nature du sigle LEAN ou LEANM nous aide à connaître le levier d'action.

Les types d'exploitations se positionnent dans un premier temps en fonction de l'intensité de la production laitière, des caractéristiques de sol dominant et des UGB absentes. Ensuite, trois familles d'exploitations sont proposées en fonction de leur degré d'efficience économique : systèmes peu, moyennement et très efficients. En pratique, la clef de reconnaissance a permis au préalable d'identifier le type.

Typologie foin-regain

Lait/ha sfp (kg)	Contexte naturel	UGB absentes	EBE/ha <2'500.-	EBE/ha 2'500-3'200.-	EBE/ha >3'200.-	
<3'000	sec	Apporte de la souplesse d'exploitation (surfaces/EBE) (<5% / 5-25% / >25%)				**Nv. prairies (% s. herb.)** N1 – <20 N2 – 20-35 N3 – >35
	moyen		N12 A1 L1 E1			**Aliment (gr./kg lait)** A1 – <120 A2 – 120-160 A3 – >160
3'000-6'000	sec (-moyen)			N12 A3 L3 E2	N2 A1 L2 E23	**Lait/vl (kg)** L1 – <6'000 L2 – 6'000-7'500 L3 – >7'500
	moyen (-sec)			N1 A3 L2 E1	N2 A2 L12 E2	**Elevage (%)** E1 – <30 E2 – 30-45 E3 – >45
>6'000	moyen (-sec)				N3 A1 L3 E2	
	moyen-frais				N3 A3 L3 E2	

Attention : version encore en travail !

Contexte naturel pédoclimatique Sec >60% sols superficiels ou 50-60% sols superficiels et <10% sols profonds
Frais >60% sols profonds + marais ou 50-60% sols profonds + marais et <10% sols superficiels

UGB absentes (en %) Pourcentage d'animaux (en UGBFG) qui sortent de l'exploitation durant l'année (p. ex. estivage)

Typologie ensilage

Lait/ha sfp (kg)	Contexte naturel	UGB absentes	EBE/ha <2'000.-	EBE/ha 2'000-3'200.-	EBE/ha >3'200.-	
<4'500	sec	Apporte de la souplesse d'exploitation (surfaces/EBE) (<5% / 5-25% / >25%)	M1 N1 A2 L3 E3	M1 N23 A3 L1 E1	M1 N23 A12 L2 E2	**Maïs hiver (% ration)** M1 – <20 M2 – 20-35 M3 – >35
	moyen			M123 N1 A1 L1 E2		**Nv. prairies (% s. herb.)** N1 – <20 N2 – 20-35 N3 – >35
4'500-7'500	sec-moyen			M1 N12 A12 L23 E123	M3 N2 A2 L23 E2	**Aliment (gr./kg lait)** A1 – <120 A2 – 120-160 A3 – >160
>7'500	moyen					**Lait/vl (kg)** L1 – <6'500 L2 – 6'500-8'000 L3 – >8'000
					M3 N3 A2 L3 E2	**Elevage (%)** E1 – <30 E2 – 30-45 E3 – >45
	frais				M3 N12 A1 L2 E1	

Attention : version encore en travail !

Contexte naturel pédoclimatique Sec >60% sols superficiels ou 50-60% sols superficiels et <10% sols profonds
Frais >60% sols profonds + marais ou 50-60% sols profonds + marais et <10% sols superficiels

UGB absentes (en %) Pourcentage d'animaux (en UGBFG) qui sortent de l'exploitation durant l'année (p. ex. estivage)

Figures 2 et 3 : Dynamique des types d'exploitations en Foin Regain et Maïs Ensilage

Par exemple, en système maïs ensilage, le passage du type « L2E2A2N2M1 » (niveau moyen de productivité laitière, taux d'élevage, efficacité alimentaire et de nouvelles prairies avec peu de maïs ensilage distribué en hiver), en type « L2E2A2N2M3,» s'effectue au moyen de l'augmentation du maïs ensilage en hiver. Cet itinéraire est particulièrement utile à connaître dans les exploitations avec une trésorerie tendue afin de permettre un accroissement de l'efficience économique avec évolution du système.

Les sessions de restitution et de communication adressées aux agriculteurs au printemps 2015 ont démontré que le diagnostic établi était pertinent, compris et partagé avec les éleveurs.

Cet outil de synthèse représente un atout pour l'exercice d'un conseil d'entreprise plus adapté.

Si la hiérarchie de facteurs de variation des exploitations et le lien aux résultats économiques sont dorénavant établis, la rigueur nous conduit à la prudence quant à l'exhaustivité des types obtenus. Un échantillon complémentaire permettra dans un avenir proche de consolider les types et les itinéraires d'évolution. Le but sera d'atteindre au moins 50 exploitations de chaque type « foin-regain » et « ensilage ».

III/ Phase d'élaboration et de transfert

Phase 10 : Elaboration de documents

Rédaction d'un rapport technique en France

Un rapport technique a été conçu à l'adresse des conseillers français afin de faciliter la transmission des connaissances et l'utilisation de l'outil et de la typologie.

Ce document se compose d'une présentation de la zone de travail en France, ainsi que d'un guide d'utilisation de l'outil accompagné de fiches décrivant chaque type d'exploitation (pour les deux typologies Foin-Regain et Maïs Ensilage). Viennent compléter ce rapport des chapitres décrivant la zone de validité de la typologie, les caractéristiques du milieu physique, les modes de conduite des exploitations laitières, l'influence des pratiques agricoles et du milieu physique sur les résultats économiques, la dynamique des types, la prise en compte des variations conjoncturelles du prix du lait et des charges, et enfin l'intégration de la typologie des systèmes d'exploitation au sein de la démarche Agrilean.
Ce document sera édité et remis à tous les conseillers agricoles susceptibles d'être impliqués dans la démarche de conseil Agrilean.
La figure 4 présente le sommaire du dit document. Ce rapport est fourni en annexe.

SOMMAIRE

Production laitière rentable : Typologie et dynamique des exploitations laitières des départements du Doubs et du Territoire de Belfort

Introduction

Fiche 1 Intérêt et utilisation de la typologie
Fiche 2 Zone de validité des typologies des exploitations laitières
Fiche 3 Clés de reconnaissance et dynamique des types d'exploitations

Fiches par type d'exploitation laitière

Système Foin-Regain

Fiche 4 Type Foin Regain $L_1E_2A_1N_1$ « Extensifs, bâtiments commodes »
Fiche 5 Type Foin Regain $L_2E_2A_1N_3$ « L'équilibre pointu »
Fiche 6 Type Foin Regain $L_3E_1A_1N_3$ « L'équilibre en intensif »
Fiche 7 Type Foin Regain $L_{23}E_2A_2N_1$ « Du lait ou rien »
Fiche 8 Type Foin Regain $L_1E_2A_{12}N_1$ « Extensifs, bâtiments limitant »
Fiche 9 Type Foin Regain $L_2E_2A_2N_2$ « L'équilibre qui va bien »
Fiche 10 Type Foin Regain $L_3E_2A_2N_3$ « Totales productions »
Fiche 11 Type Foin Regain $L_3E_2A_3N_1$ « Du lait par-dessus tout »
Fiche 12 Type Foin Regain $L_{12}E_2A_3N_1$ « Des ajustements à trouver »
Fiche 13 Type Foin Regain $L_1E_{12}A_1N_1$ « Pas assez de bois dans la chaudière »
Fiche 14 Type Foin Regain $L_2E_3A_2N_{12}$ « L'équilibre qui ne va pas »

Système Maïs Ensilage

Fiche 15 Type Maïs Ensilage $L_3E_2A_{23}N_2A_3$ « Du produit par-dessus tout »
Fiche 16 Type Maïs Ensilage $L_{23}E_2A_1N_{23}A_3$ « L'équilibre pointu »

Fiche 17 Type Maïs Ensilage $L_3E_2A_3N_2A_3$ « Totales productions »
Fiche 18 Type Maïs Ensilage $L_{123}E_3A_3N_2A_2$ « L'équilibre qui va bien »
Fiche 19 Type Maïs Ensilage $L_{12}E_2A_1N_3A_2$ « L'équilibre maïs-herbe »
Fiche 20 Type Maïs Ensilage $L_{23}E_1A_3N_2A_3$ « Des ajustements à trouver »
Fiche 21 Type Maïs Ensilage $L_1E_1A_1N_{12}A_1$ « Pas assez de bois dans la chaudière »
Fiche 22 Type Maïs Ensilage $L_{12}E_1A_1N_{12}A_{12}$ « Extensifs, bâtiments limitant »
Fiche 23 Type Maïs Ensilage $L_3E_{23}A_1N_{12}A_2$ « L'équilibre qui ne va pas »

Document technique : étude du fonctionnement des exploitations laitières du Doubs et Territoire de Belfort

Chapitre 1 Le Doubs et le Territoire de Belfort : biogéographie, conséquences pour l'étude des exploitations laitières
Chapitre 2 Caractéristiques du milieu physique
Chapitre 3 Modes de conduite des exploitations laitières
Chapitre 4 Prise en compte des variations conjoncturelles du prix du lait et des charges
Chapitre 5 Influence des pratiques agricoles et du milieu physique sur les résultats économiques
Chapitre 6 Typologie et dynamique des types d'exploitations, conséquences pour le conseil
Chapitre 7 Intégration de la typologie des systèmes d'exploitation au sein de la démarche Agrilean
Chapitre 8 Validité de la typologie à l'épreuve de la conjoncture et efficacité de la prestation Agrilean sur les résultats économiques des éleveurs

Bibliographie

Figure 4 : Sommaire du document technique élaboré en France

Rédaction conjointe de documents à vocation scientifique

Au cours du projet, divers documents (posters et articles) à vocation scientifique ont été rédigés. Ces travaux de rédaction avaient toujours lieu lors de séances communes de travail entre collaborateurs français et suisses.
Il s'agissait notamment :

- D'une première communication sous forme de poster au cours du colloque Profi'lait à Zollikofen en novembre 2014,
- D'un article ainsi que d'une communication courte (en allemand) lors de la rencontre annuelle de l'AGGF (idem ADCF Association pour le développement de la culture fourragère) à Aulendorf (D) en aout 2015,
- D'une communication courte aux Rencontres de la Recherche sur les Ruminants (3R) à Paris en décembre 2015.

L'équipe du projet avait en effet pris très tôt l'engagement de communiquer sur le projet et ses réalisations. L'intérêt de ces documents était de présenter des résultats significatifs. De plus, ces articles ont permis et permettront de toucher un public nouveau (communauté scientifique) autre que celui des conseillers agricoles et des agriculteurs.

Rapport de stage

En cours de projet, la FRI a eu l'occasion d'accueillir un stagiaire, M. Pascal Mercier, dans le cadre de sa formation d'ingénieur en agronomie à AgroSup Dijon. Le stage s'est déroulé sur une période de 5 mois entre la mi-mars et la mi-août 2015.

M. Mercier a eu l'occasion de participer à l'organisation des journées de formation qui ont eu lieu en mars et en juin, ainsi qu'à toutes les dernières étapes du projet. Il a donc également participé à l'élaboration des graphiques d'analyse des exploitations et à la démarche globale Agrilean jusqu'à la restitution sur les exploitations en Suisse et également en France. Comme élément supplémentaire pour son rapport de stage, M. Mercier a effectué une comparaison Franco-Suisse des systèmes d'exploitation. Il a notamment cherché à expliquer les différences que l'on observe au niveau de l'intensification des systèmes.

Phase 12 : Formation conseillers

Séance d'information FRI du 16 février 2015

Cette séance d'information destinée aux conseillers et conseillères FRI avait pour but d'apporter une information détaillée sur la démarche Agrilean en France, d'informer sur l'avancement du projet, notamment le travail d'enquête réalisé auprès des 64 exploitations du Jura et Jura bernois et de présenter une première ébauche de la typologie en système foin-regain et en système ensilage. Un autre objectif de la séance était de présenter et d'échanger sur la base d'une première proposition de la future prestation de conseil à développer à la FRI sur la base de l'outil en développement.

Journée de formation conseillers du 30 juin 2015

Une journée de formation à destination des conseillers agricoles français et suisses a été organisée, et a eu lieu le 30 juin 2015, dernier jour du projet.
Les objectifs de cette journée de travail étaient multiples :

- Donner envie aux conseillers de progresser dans le conseil avec la démarche Agrilean
- Ouvrir le projet et la démarche aux conseillers
- Echanger entre conseillers français et suisses

La journée s'est déroulée comme suit :

1. Ouverture de la journée
2. Objectifs du projet
3. Collaborations franco-suisse et inter domaines
4. Agrilean en France et présentation de l'outil
5. Développement de l'outil en Suisse (présentation des résultats)
6. Travail sur exploitation (application de la démarche Agrilean)
7. Retour sur l'impression des conseillers
8. Perspectives
9. Conclusions de la journée

Etaient présents (feuille de présence en annexe) :
Côté France :

- Matthieu CASSEZ, conseiller d'entreprise CIA 25-90
- Elia CHOGNARD, conseillère technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Annabelle COTTET, stagiaire CIA 25-90
- Audrey COULET, conseillère technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Amélie CUSSEY, conseillère CDA 70
- Etienne DEFRASNE, conseiller technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Aurore GESELL, stagiaire CDA 70
- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Pascal MAGNIN, conseiller technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Adrien MAIROT, stagiaire CIA 25-90
- Laurence MARTIN, responsable encadrement Conseil Elevage 25-90
- Aline ROBERT, conseillère technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90

- Philippe TONDU, conseiller technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Fabienne VIPREY, conseillère d'accompagnement CERFRANCE Alliance Comtoise

Côté Suisse :
- Vincent FRINGELI, conseiller gestion FRI
- Quentin TATTI, FRI
- Jocelyn ALTERMATH, conseiller production animale FRI
- Céline BOILLAT, conseillère gestion FRI
- Nathalie GROB, assistante de projet, HAFL
- Pascal MERCIER, stagiaire FRI
- Claude-Alain BAUME, FRI
- Pierre-Alain JUILLERAT, FRI
- Pascal PYTHON, Agridea
- Véronique FRUTSCHI MASCHER, conseillère agricole et resp. domaine production animale FRI

Phase 13 : Adaptation au marché

Pertinence de la typologie française à l'épreuve de la conjoncture

Afin de vérifier la pertinence dans le temps de la typologie réalisée en France, les données économiques ont été soumises à des analyses de variance.
L'objectif était de vérifier si les données économiques étaient significativement différentes en fonction du type LEAN et/ou en fonction de l'année étudiée (deux années étaient comparées : 2010 et 2014).
Ce travail a été réalisé sur la typologie Foin-Regain et les résultats sont présentés dans le tableau 4 :

Tableau 4 : Effet de l'évolution de la conjoncture sur la typologie (en €/1 000 litres lait). Cas des systèmes foin-regain (n = 97)

	Effets	Seuil de signification P
Prix du lait	année	< 0,001
	type	0,174
Charges opérationnelles	année	< 0,001
	type	< 0,001
Charges fixes	année	< 0,001
	type	0,098
EBE	année	0,588
	type	< 0,001

Le prix du lait et l'ensemble des charges subissent l'effet de la conjoncture (tableau ci-dessus). Pour autant, la typologie demeure pertinente pour exprimer l'EBE et les charges opérationnelles. Globalement, en système foin regain, la rentabilité économique ne varie pas. Ce résultat peut être relié au volume des aides constituant une part significative du produit des exploitations. De plus, on assiste conjointement à une augmentation du lait produit (augmentation de volume et augmentation du prix en filière AOP) même si les charges opérationnelles croissent régulièrement (coût des aliments concentrés…).
A noter que l'approche similaire en système mais ensilage n'a pas été possible faute de données suffisantes.

Efficacité de la prestation AGRILEAN sur les résultats économiques des éleveurs

En France, l'impact de la prestation AGRILEAN sur les résultats économiques des éleveurs a été mesuré. Les questions de départ étaient les suivantes : Y a-t-il un effet de la prestation sur les résultats économiques des éleveurs en gommant l'effet de la conjoncture ? Si oui, quels sont-ils ? Peut-on les quantifier ?
Afin de répondre à ces questions, les données économiques ont été soumises à des analyses de variance.

Tableau 5 : Effet de la prestation AGRILEAN ACCOMPAGNEMENT sur les résultats économiques des éleveurs (en €/1 000 litres lait). Cas des systèmes Foin-Regain (n = 32)

	Effets	**Seuil de signification P**
Prix du lait	Prestation	0.131
Produit	Prestation	0.957
Charges opérationnelles	Prestation	0.271
Charges fixes	Prestation	< 0,05
EBE	Prestation	< 0,01

Le prix du lait et les produits dans leur ensemble ne varient pas avant et après la prestation. Il en est de même avec les charges opérationnelles. En revanche, concernant les charges fixes et surtout l'EBE, l'effet varie de significatif (charges fixes) à hautement significatif (EBE).

Globalement, la prestation AGRILEAN exerce un effet visible, réel et indépendant de la conjoncture, dès les premières années sur la rentabilité économique de l'exploitation à hauteur de 40€/1000 l lait. Ce résultat n'est pas acquis en accroissant le produit mais en diminuant les charges. Ce sont les charges fixes qui marquent le pas (conseil relatif au parc matériel vis-à-vis des frais d'entretien, action sur d'éventuelles fuites d'eau, raisonnement de la gratification de la main d'œuvre occasionnelle, baisse des frais financiers après prêt bancaire,…). Le travail sur les charges opérationnelles semble plus lent car ces dernières se rapportent aux pratiques, (distribution des aliments, affouragement, engrais,…) source de résistance au changement.

En Suisse, les actions prévues pour informer et soutenir les exploitations laitières dans le cadre du passage au système de quota laitier mensuel ont déjà eu lieu avant le début du projet puisque le système devenait obligatoire dès janvier 2014. Différents types d'exploitations ont été analysés et le prix du lait a été calculé avec le nouveau système dans le cas où les pratiques n'étaient pas modifiées. La différence de prix n'était, en moyenne, pas très importante. Puis diverses actions étaient proposées permettant de livrer plus de lait en été et automne lorsque la demande est forte et moins au printemps lorsque l'offre est déjà très élevée.

Phase 14 : Transfert

Premières informations aux participants à l'enquête réalisée en Suisse

Les exploitations qui ont participé au projet ont reçu les résultats de l'enquête avec quelques commentaires en fin d'année 2014. Il leur a ainsi été possible de se situer par rapport aux total

de l'échantillon et par rapport à des types d'exploitations similaires. Le diagostic Agrilean leur a également été proposé une fois l'outil prêt à l'emploi.

Démarche complète avec diagnostic jusqu'au plan de progrès

Durant le printemps 2015 et jusqu'au 30 juin, des diagnostics complets ont été effectués sur une quinzaine d'exploitations de l'échantillon. A partir des données de l'enquête, une première version du schéma des chances-risques et forces-faiblesses a été établie et mise en discussion avec le ou les chefs d'exploitation afin de l'adapter et le compléter au besoin. Les radars de la gestion et de la technique ont été effectués et également présentés lors de la visite. L'exploitation a été attribuée à son groupe correspondant selon la typologie et le radar LEAN établi. Les points forts et faibles ressortant de ses différents graphiques ont été mis en discussion pour ensuite établir, ensemble avec les chefs d'exploitation, un plan de progrès avec des actions prévues, les personnes responsables du suivi, ainsi que les échéances souhaitées.

Journée de formation du 10 mars 2015, en France

Lieu : France (plateau de Sancey)

Objectifs de la journée :

- présenter le projet Interreg ainsi que la prestation Agrilean telle qu'elle existe en France, puis faire découvrir aux participants 2 cas concrets d'exploitations ayant réalisés des diagnostics Agrilean
- favoriser les rencontres et les échanges entre agriculteurs français et suisses
- première ouverture des résultats à des conseillers français et ouverture aux départements limitrophes (présence de conseillers de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône)

Etaient présents (feuille de présence en annexe) :
Côté France :

- Christian BIGUENET, agriculteur
- François BUGNET, agriculteur
- Amélie CUSSEY, conseillère Chambre Départementale d'Agriculture de Haute-Saône (CDA 70)
- Aurore GESELL, stagiaire CDA 70
- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Pascal MAGNIN, conseiller technique d'élevage Conseil Elevage 25-90
- Laurence MARTIN, responsable encadrement Conseil Elevage 25-90
- Jean-Michel PEQUIGNOT, agriculteur
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90
- Jérôme THIEBAUD, agriculteur
- Romain THIEBAUD, agriculteur
- Juliette VAUTIER, conseillère d'accompagnement CERFRANCE Alliance Comtoise
- Fabienne VIPREY, conseillère d'accompagnement CERFRANCE Alliance Comtoise

Côté Suisse :

- Jocelyn ALTERMATH, FRI
- René ALTERMATH, agriculteur
- Céline BOILLAT, FRI
- Vincent BOILLAT, agriculteur
- Louis BUCHWALDER, agriculteur
- Nathalie GROB, HAFL
- Baptiste HUELIN, agriculteur

- Didier PARRAT, agriculteur
- Hervé RUFER, agriculteur
- Quentin TATTI, FRI et agriculteur

Journée de formation du 24 mars 2015

Objectifs :

- présenter le projet Interreg et les premiers résultats du travail aux agriculteurs ayant participé aux enquêtes côté suisse et à des agriculteurs français désireux de mieux connaitre ce projet.
- favoriser les rencontres et les échanges entre agriculteurs français et suisses
- première ouverture des résultats à des conseillers français et ouverture aux départements limitrophes (présence de conseillers de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône)

Etaient présents (feuille de présence en annexe):
Cote France :

- Christian BIGUENET, agriculteur
- Elie BREUILLOT, agriculteur
- François BUGNET, agriculteur
- Sylvie CLAVIER, conseillère CIA 25-90
- Amélie CUSSEY, conseillère CDA 70
- Loïc FAIVRE, agriculteur
- Aurore GESELL, stagiaire CDA 70
- Mathieu GUIGNARD, agriculteur
- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Laurence MARTIN, Conseil Elevage 25-90
- Jean-Michel PEQUIGNOT, agriculteur
- Marie-Christine PIOCHE, conseillère CDA 70
- Anthony POUPENEY, agriculteur
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90
- Jérôme THIEBAUD, agriculteur
- Maryline THIEBAUD, agriculteur
- Juliette VAUTIER, conseillère CERFRANCE Alliance Comtoise
- Fabienne VIPREY, conseillère CERFRANCE Alliance Comtoise

Côté Suisse :

- Marcel ACKERMANN, agriculteur
- Jocelyn ALTERMATH, FRI
- René ALTERMATH, agriculteur
- Céline BOILLAT, FRI
- Helmut EISINGER, agriculteur
- Véronique FRUTSCHI MASCHER, FRI
- Steve GARRAUD, agriculteur
- Vincent GREMAUD, agriculteur
- Patrick GIRARD, agriculteur
- Nathalie GROB, HAFL
- Baptiste HUELIN, agriculteur
- Roger HUTMACHER, agriculteur
- Marie-José HUTMACHER, agricultrice
- Roland TSCHANZ, agriculteur
- Germain JOBIN, agriculteur
- Samuel MEUSY, agriculteur

- Pascal MERCIER, stagiaire FRI
- Christophe OBERLI, agriculteur
- Nicolas PAPE, agriculteur
- Jean-Pierre REYMOND, agriculteur
- Fabien ROTH, agriculteur
- Mathieu SAUCY, agriculteur
- Yvan SCHORI, agriculteur
- Konrad SCHUMACHER, agriculteur
- Marcel VILLIGER, agriculteur
- Vincent WERMEILLE, agriculteur

Cours multiplicateurs Agridea

Un cours pour multiplicateurs organisé en collaboration avec notre partenaire Agridea est en cours d'organisation et aura lieu le 2 octobre 2015.

Objectifs du cours :

Présentation des résultats du Projet Interreg mené conjointement sur le territoire du Jura franco-suisse.

Les participant-e-s :

- Découvrent la démarche pluridisciplinaire AGRILEAN et les résultats franco-suisses.
- Comprennent le déroulement de la démarche par son application sur un cas concret.
- Découvrent la future prestation de conseil proposée par la FRI.
- Retirent de nouvelles perspectives grâce aux résultats et enseignements franco-suisses.
- Partagent leurs impressions avec les expériences acquises par les conseiller-ère-s du projet «Production laitière rentable»

Cours no 15.319

AGRILEAN : pour une production laitière rentable

Améliorer l'efficience économique des exploitations laitières

programme

Date et Lieu
Vendredi 2 octobre 2015

Fondation rurale interjurassienne

FRI Courtemelon

2852 Courtételle

Tél. +41 (0)32 420 74 20

Public
Conseiller-ère-s et technicien-ne-s spécialisé-e-s en production animale, en production fourragère et en gestion, et autres personnes intéressées.

Contexte
Le maintien de la production laitière prend une importance particulière actuellement. La tendance est à l'agrandissement des structures agricoles ou à l'abandon de la production laitière.
Le but de la démarche pluridisciplinaire AGRILEAN est de promouvoir une production laitière rentable, de haute qualité et la plus autonome possible. Les compétences des domaines de la production animale et fourragère, ainsi que de la gestion d'entreprise sont valorisées dans une intervention commune au niveau de l'exploitation.

Objectifs
Présentation des résultats du projet Interreg menée conjointement sur le territoire du Jura franco-suisse.
Les participant-e-s :

- Découvrent la démarche pluridisciplinaire AGRILEAN et les résultats franco-suisses.
- Comprennent le déroulement de la démarche par son application sur un cas concret.
- Découvrent la future prestation de conseil proposée par la FRI.
- Retirent de nouvelles perspectives grâce aux résultats et enseignements franco-suisses.
- Partagent leurs impressions avec les expériences acquises par les conseillers du projet « production laitière rentable ».

Contenu

- La première partie de la journée aura lieu en salle pour saisir les principales expériences de cette prestation proposée dans le Jura franco-suisse.
- La deuxième partie offrira l'opportunité de se familiariser avec la démarche AGRILEAN sur un cas concret.

Méthodes
Apports théoriques, application concrète de la démarche AGRILEAN sur une exploitation en petits groupes, discussions et débats.

Remarque
Projet Interreg porté par la FRI et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et Territoire de Belfort en partenariat avec la HAFL, AGRIDEA, CERFrance et le Conseil élevage 25-90.

Responsable de cours

Pascal Python, AGRIDEA Lausanne
Tél. +41 (0)21 619 44 01
pascal.python@agridea.ch

Intervenant-e-s

Jocelyn Altermath, conseiller en production animale, FRI
jocelyn.altermath@frij.ch

Céline Boillat, conseillère en gestion, FRI
celine.boillat@frij.ch

Véronique Frutschi, cheffe de projet et conseillère du domaine production animale, FRI
veronique.frutschi@frij.ch

Nathalie Grob, collaboratrice scientifique, Hochschule für Agrar-, Forst- und Lebensmittelwissenschaften HAFL
nathalie.grob@bfh.ch

Aurore Guy, conseillère en gestion, Chambre d'agriculture du Doubs et Territoire de Belfort
aguy@agridoubs.com

Jean-Paul Roumet, conseiller d'entreprise, Chambre d'agriculture du Doubs et Territoire de Belfort jproumet@agridoubs.com

2. Indiquez si des délais supplémentaires ont été nécessaires pour la réalisation du projet et le cas échéant les raisons

Dans le cadre de la réalisation du ce projet stricto sensu, aucun délai supplémentaire n'a été requis, la totalité du travail a été réalisée dans le temps imparti. Nous avons même été au-delà des objectifs initialement définis. Cela a été le cas lors de l'organisation des rencontres agriculteurs (une seule journée prévue lors de la rédaction du projet, et 2 journées effectivement organisées), de la publication d'articles scientifiques dans lesquels figure le développement complet de la méthode, ou encore avec la réalisation de relevés de végétation ainsi que de diagnostics alimentaires dans 8 exploitations suisses de l'échantillon.

En revanche un délai supplémentaire d'un mois a été demandé pour que toutes les factures de juin 2015, dont les frais afférents à la journée du 30 juin (journée conseillers), soient acquittées.

3. Identifier avec précision les différents résultats du projet en indiquant si vous avez atteint les objectifs attendus

Résultats :

Phase	Titre	Description	Réalisation
1	Pré-enquête	✓ Inventaire sur l'information à disposition ✓ Sondages localisés pour évaluer la gamme de diversité des pratiques agricoles du milieu naturel dans les exploitations	Travail de bibliographie, réunions préliminaires, travail de pré-enquêtes, relevés de végétation et observations des troupeaux par méthode OBSALIM >> obj. atteint
2	Plan d'échantil-lonnage	✓ Construction d'une grille variant selon les 2 ou 3 facteurs les plus importants, susceptibles d'influer sur les résultats économiques	Construction d'un plan d'échantillonnage en commun ; échantillon de 64 exploitations, représentatif de la diversité des situations. >> obj. atteint
3	Enquêtes reçues	✓ Construction préalable d'un questionnaire d'enquête ✓ Enregistrement, par enquête menées dans les exploitations, des données sur un échantillon représentatif d'exploitations laitières du Jura et du Jura bernois	Elaboration d'un questionnaire d'enquêtes (qui a été testé) ; étape d'enquêtes terrain en exploitation >> obj. atteint
4	Saisies résultats enquêtes	✓ Recueil des données économiques sur documents comptables, calcul de ratios	Obtention d'autorisation de consultation des docs comptables ; saisie des

Phase	Titre	Description	Réalisation
		✓ Saisie des données (pratiques agricole, milieu naturel, résultats économiques)	enquêtes et constitution d'une base de données répertoriant toutes les informations recensées >> obj. atteint
5	Prépa-ration des données	✓ Choix des variables indicatives des pratiques et du milieu & choix des descripteurs des résultats économiques traduisant l'effet des pratiques et du milieu ✓ Statistiques élémentaires, description par variables bi-variées ✓ Phase de codage : prise en compte de variables de nature différentes (quantitatives et qualitatives)	Etape de contrôle des données (de manière à identifier d'éventuelles erreurs de saisie…) ; statistiques élémentaires : boxplot, moyenne, valeur min, valeur max… (de façon à caractériser précisément chaque variable) ; identification des corrélations éventuelles entre variables >> obj. atteint
6	Validation scienti-fique	✓ Stage formation « mise à jour sur l'analyse des données »	Journée de formation sur le logiciel « Statbox » le 10 juillet 2014 ; journée de validation de l'analyse statistique le 17 mars 2015 >> obj. atteint
7	Démarche de partena-riat	✓ Caractérisation régionale préliminaire : prise de contact et conditions de mise en œuvre par les partenaires ✓ Valorisation des travaux et documents disponibles (production laitière & économie) ✓ Premier travail de synthèse	Réunions partenariat entre organismes français et suisses avec préparation de journées de formation en commun >> obj. atteint
8	Analyse des données	✓ Hiérarchie des facteurs de variation des résultats économiques (ACM)	Analyses multidimensionnelles, ACM, ACP >> obj. atteint
9	Construc-tion de la typologie	✓ Description liée aux axes de l'ACM ✓ Classification des résultats économiques (CAH) sur la base des hiérarchies de leurs facteurs de variation ✓ Validation de la classification : comparaison avec les classifications automatiques, reclassement d'enquêtes	Identification des variables discriminantes des résultats économiques sur la base des ACP réalisées ; réalisation de classifications (manuelles et automatiques) ; discussions et validation de la classification ; caractérisation des différentes classes élaborées >> obj. atteint

Phase	Titre	Description	Réalisation
10	Élabora-tion de document s	✓ Élaboration d'un document descriptif de la méthode et des résultats obtenus en France et en Suisse ✓ Élaboration d'un manuel d'utilisation de l'outil LEAN ✓ Rédaction d'articles à vocation scientifique et de développement	Rédaction d'un document technique sur l'utilisation de l'outil LEAN et de la méthode en France ; rédaction conjointe d'articles à vocation scientifique (3R, Aulendorf…) obj. atteint ; certaines publications sont en cours de réalisation ; d'autres sont encore prévues.
11	Construc-tion d'un outil de diagnostic commun	✓ Rapprochement des partenaires pour un outil commun ✓ Conditions d'utilisation ✓ Élaboration de l'outil	Elaboration d'un outil de diagnostic (mettant en évidence les facteurs discriminants mis en évidence lors des ACP) ; création de radars (gestion, technique, LEAN) >> obj. atteint
12	Formation conseillers	✓ Formation de réseaux de conseillers des domaines de la gestion, de la production végétale, fourragère et animale. Former des équipes en Suisse et renforcer les équipes existantes en France ✓ Initiation des équipes à l'analyse LEAN, ainsi qu'à la réalisation du tableau de bord de l'exploitation et du suivi technique ✓ Travail des équipes sur un nouvel échantillon d'exploitations : introduire les données, établir le tableau de bord et mettre en place un suivi permettant d'atteindre les objectifs fixés	Organisation de séances d'information FRI sur l'avancement du projet avec échanges et discussion sur la future prestation à mettre en place ; organisation d'une journée de formation à destination des conseillers agricoles français et suisses (qui a eu lieu en Suisse le 30 juin 2015) >> obj. partiellement atteint : nouvelles personnes à initier à la démarche ; démarche de conseil à effectuer sur de nouvelles exploitations.
13	Adapta-tion au marché	✓ Suite à l'introduction en Suisse de systèmes de quotas laitiers mensuels, ces actions visent à évaluer les effets de ce nouveau système sur le revenu des exploitations laitières, ainsi qu'à répertorier des mesures d'adaptation réalisables dans la pratiques, et économiquement rentables	Travail de validation de la typologie élaborée en France en 2011 face à la conjoncture (création d'une base de données, travail statistiques, analyses et conclusions) ; En Suisse, informations et propositions aux exploitations laitières dans le cadre du passage au système de quota laitier mensuel >> obj. atteint

Phase	Titre	Description	Réalisation
14	Transfert	✓ Mise en réseau des exploitations qui ont participé au projet (échange d'expérience et formations au sein du réseau), informations sur le déroulement du projet au niveau des régions ✓ Organisation de sessions de formation continue agricole sur la base des premiers résultats du projet ✓ Assurer un lien avec la formation agricole par des informations sur l'avancement du projet dans le cadre de la formation agricole supérieure en France et en Suisse ✓ Diffusion plus large de la prestation LEAN et organisation de formations destinées aux multiplicateurs	Organisation de 2 journées de formation à destination d'agriculteurs suisses et français (10 et 24 mars 2015) ; préparation de documents de restitution des diagnostics réalisés sur les exploitations suisses participant au projet ; formation Agridea du 2 octobre 2015 à destination des conseillers-ères agricoles suisses >> obj. Partiellement atteint : diagnostic à établir pour le reste de l'échantillon ; lien avec la formation de base à faire encore car les informations n'étaient pas encore complètes dans les temps impartis.

NB : pour le détail des réalisations, cf II.1

4. Identifier dans la mesure du possible, notamment dans le cas de mobilisation de fonds fédéraux, les retombées économiques directes ou indirectes dans la région frontalière concernée

Il est clair que ce projet a des retombées économiques directes et indirectes non négligeables dans la région frontalière concernée et qu'il permet également de stimuler la capacité compétitive et innovatrice de la région frontalière.

Dans un premier temps, ce projet a des retombées économiques directes sur les exploitations laitières, par l'amélioration des résultats économiques et l'accroissement de la valeur ajoutée des exploitations agricoles bénéficiant de la démarche Agrilean.

Indirectement, la bonne santé économique des exploitations de la zone d'étude engendre le maintien d'un tissu agricole actif, dense et dynamique dans la zone frontalière.

Enfin, et de manière plus globale, ce projet a permis le développement de savoir-faire via le partenariat inter organismes reposant sur les compétences et le respect de chacun. Il a aussi permis l'innovation à travers de nouvelles méthodes de conseil interdisciplinaires et d'un nouvel outil. Ces innovations sont au service du développement des exploitations agricoles et indépendantes de toute contingence commerciale.

5. Votre projet a-t-il engendré des éléments d'innovation favorisant l'économie de la région frontalière ?

Tout d'abord ce projet est innovant à plusieurs titres :

- Démarche de coopération transfrontalière,
- Transfert de technologie, transposition d'une méthode dans un contexte autre que celui des départements du Doubs et du Territoire de Belfort à partir d'une démarche à fondement scientifique,
- Intervention, travail en équipe pluri disciplinaire (compétences dans les techniques de production et la gestion d'entreprise)
- Recours à l'analyse multidimensionnelle pour traiter les résultats dans un domaine ou peu d'expériences similaires antérieures existent
- Formation continue de conseillers et d'agriculteurs en dernière partie de projet pour un bon relai et une transmission des connaissances acquises.

Ce projet utilise et introduit une méthode et une démarche innovantes pour repérer les points forts et les points faibles des exploitations laitières et cerner de façon rapide et systématique les actions à mettre en place permettant d'accroitre les résultats économiques des exploitations et de les rendre plus compétitives. La production laitière étant la principale branche de production de nos régions, l'économie régionale sera donc favorisée par le projet.

6. Votre projet a-t-il permis l'accès à un savoir-faire susceptible de dynamiser l'économie de la région frontalière ?

Oui, ce projet donne accès à un savoir-faire susceptible de dynamiser l'économie de la région frontalière.

D'une part, grâce au transfert d'un cadre méthodologique précis qui a été adapté au contexte local, ce projet donne accès à un outil de conseil innovant n'existant nulle part ailleurs en France et en Suisse. Cet outil permet de mettre en évidence les pratiques gagnantes à mettre en œuvre sur une exploitation de manière à maximiser le résultat économique, indépendamment de la conjoncture. En augmentant leurs résultats économiques, les exploitations laitières de la région concernée sont renforcées et rendues plus dynamiques et résilientes, éléments fondamentaux dans le contexte laitier actuel peu stable.

D'autre part, la collaboration transfrontalière des organismes de développement agricole apporte également une certaine dynamique dans nos régions. Un certain nombre de personnes des domaines de la production animale et de la gestion est formé à l'utilisation de la méthode Agrilean dans le cadre du projet tout en produisant des résultats sur les exploitations du réseau. Ces personnes sont des multiplicateurs qui automatiquement vont diffuser les nouvelles méthodes via le conseil, la formation continue et la formation de base agricole. Les agriculteurs du réseau sont ainsi informés et sensibilisés via ce travail à des techniques et modes de gestion innovants qui contribuent

à dynamiser la région. Eux-mêmes peuvent ensuite former et sensibiliser leurs collègues par les groupes d'intérêts et le système de réseau pilote mis en place.

7. Votre projet a-t-il permis de favoriser la capacité d'exportation de biens ou de services de la région frontalière concernée ?

Ce projet favorise la capacité d'exportation de biens mais aussi de services de la région frontalière concernée.

En effet, d'une part par le savoir-faire acquis en matière de conseil et la collaboration transfrontalière, ce projet favorise la capacité d'exportation de services de la région concernée (transfert de la méthode). Le cadre méthodologique initial a été transporté en dehors des départements du Doubs et du Territoire de Belfort. La méthode et le savoir-faire ne se cantonnent plus à deux départements, ils peuvent être exportés, pris en main facilement par de nouveaux conseillers et adaptés à de nouvelles régions et départements. Aujourd'hui, d'autres départements français se montrent particulièrement intéressés pour se doter de cet outil de conseil innovant.

D'autre part, par la dynamisation de la production laitière engendrée via la nouvelle démarche, ce projet favorise également l'exportation de biens dans des régions déjà reconnues pour leurs nombreuses spécialités fromagères (AOP Comté, Gruyère, Tête de Moine…). En effet, si les exploitations de la zone d'étude sont compétitives, elles sont en mesure de se développer tout en maintenant la qualité de leurs productions.

8. En quoi votre projet a contribué à la réalisation de l'objectif stratégique du programme auquel votre projet est rattaché ?

Pour rappel le projet se réfère à la fiche Interreg intitulée "Appui aux entreprises et accompagnement dans le cadre des démarches collectives". Cette fiche a pour but de:

- favoriser les échanges entre acteurs économiques
- soutenir les actions de communication et d'animation du réseau
- mettre en relation les différentes structures d'une filière.

Ce projet permet de favoriser les échanges entre acteurs économiques des régions concernées. C'est le cas à travers, par exemple, des réunions de partenariat organisées au cours du projet en décembre 2014 et janvier 2015. Lors de ces réunions, le CERFRANCE Alliance Comtoise (centre de gestion), le Conseil élevage 25-90 (organisme de suivi d'élevage) et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 côté français, ainsi que la Fondation Rurale Interjurassienne, la HAFL et Agridea côté suisse se sont rencontrés et ont pu échanger sur diverses thématiques en relation avec la production laitière des deux régions frontalières: présentation succincte des agricultures respectives, types de conseils et formation continue apportés avec leurs points forts et faibles, besoins en conseil, prestation Agrilean en France et adaptabilité en Suisse. C'est également le cas lors des journées de formation organisées en mars et juin 2015 où se sont côtoyés agriculteurs et conseillers français et suisses dans un cadre privilégié pour inciter aux échanges entre les professionnels des deux pays.

Aussi, le point d'orgue du projet à savoir la mise en place d'une typologie des systèmes d'exploitation (en Suisse) ou son renforcement (en France) répondent directement à l'objectif stratégique d'amélioration de la compétitivité des territoires et des acteurs. En effet ces outils visent à accroitre le résultat économique des exploitations c'est à dire conforter la santé économique des exploitations. Ainsi les exploitations peuvent mieux faire face aux aléas du marché laitier et mettre en œuvre des pratiques agricoles rémunératrices et créatrices d'emplois.

III. Gouvernance du projet

1. Comment s'est traduite la dimension transfrontalière de votre projet ?

Dans ce projet transfrontalier, l'intégralité des travaux a été réalisée en commun : réunions techniques, élaboration de l'outil, rédaction des documents techniques, préparation des articles, etc. Toutes les étapes du projet ont fait l'objet de discussion et de validation en commun au sein d'une équipe de travail transfrontalière. Il s'agit là d'un point essentiel qui est l'une des forces de la coopération.

2. Comment s'est organisé le partenariat (travail en commun, fréquence des rencontres ou des comités de pilotage…) ?

En pratique, le travail en partenariat s'est organisé autour de séances de travail hebdomadaires, de séances de coordination mensuelles et de réunions de partenariat ainsi que comités de pilotages plus ponctuels.
A chaque fois, le travail était réalisé de manière conjointe par des équipes franco-suisses.

Séances de travail

Des séances de travail régulières entre acteurs français et suisses ont rythmé la totalité de la durée du projet. Ces séances avaient le plus souvent lieu en Suisse (sites de la FRI de Courtemelon ou Loveresse).

Dates des séances de travail du projet :

- 02 décembre 2013
- 06 janvier 2014
- 04 février 2014 (Maîche)
- 21 février 2014
- 13 mars 2014
- 28 mars 2014
- 11 avril 2014
- 05 mai 2014
- 22 mai 2014
- 06 juin 2014
- 23 juin 2014
- 09 juillet 2014
- 15 juillet 2014
- 26 aout 2014
- 06 octobre 2014
- 17 octobre 2014
- 24 octobre 2014
- 07 novembre 2014
- 21 novembre 2014
- 25 novembre 2014
- 28 novembre 2014
- 01 décembre 2014
- 12 décembre 2014
- 15 décembre 2014

- 22 décembre 2014
- 08 janvier 2015
- 20 janvier 2015
- 27 janvier 2015
- 30 janvier 2015
- 02 février 2015
- 09 février 2015
- 12 février 2015
- 20 février 2015
- 02 mars 2015
- 05 mars 2015
- 12 mars 2015
- 16 mars 2015
- 27 mars 2015
- 30 mars 2015
- 09 avril 2015
- 16 avril 2015 (restitution CH)
- 20 avril 2015
- 23 avril 2015 (restitution CH)
- 24 avril 2015
- 06 mai 2015
- 12 mai 2015
- 19 mai 2015
- 22 mai 2015
- 26 mai 2015
- 02 juin 2015
- 08 juin 2015
- 15 juin 2015
- 18 juin 2015
- 23 juin 2015
- 25 juin 2015

Séances de coordination

Une séance de lancement a eu lieu en décembre 2013 à la FRI à Courtemelon. Elle avait pour but de présenter les objectifs du projet, son déroulement selon le calendrier et les différentes phases prévues. Etaient présents au complet les membres des équipes de travail côté France et Suisse, un-e représentant-e de chaque partenaire suisse (HAFL et Agridea), ainsi que le directeur de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) Olivier Girardin.
Par la suite, des réunions de coordination ont été organisées. Au début du projet elles n'étaient pas très fréquentes car il n'y avait pas encore de résultats à présenter et le travail à effectuer était clair. Les réunions de coordination sont devenues quasi mensuelles à partir de septembre 2014. Au total 14 séances ont eu lieu. Elles ont permis de suivre les travaux en cours, de discuter des difficultés rencontrées, de présenter au fur et à mesure les résultats intermédiaires et d'organiser la suite des travaux.

Dates des séances de coordination du projet :

- 28 avril 2014
- 15 septembre 2014 à Courtemelon
- 24 octobre 2014 à Courtemelon
- 15 décembre 2014 à Courtemelon
- 27 janvier 2015 à Courtemelon
- 02 mars 2015 à Courtemelon
- 24 mars 2015 à Loveresse
- 22 mai 2015

Réunions partenariat

Deux réunions ont eu lieu au cours de ce projet. La première en décembre 2014 à Valdahon (France) et la seconde en janvier 2015 à Maîche (France). Voir description détaillée au chapitre II-1, phase 7.

Comités de pilotage

Au total, 3 comités de pilotage ont eu lieu au cours de ce projet. Ces réunions avaient pour principal objectif de présenter aux partenaires, financeurs et futurs bénéficiaires de la prestation les avancées du projet.

Comité de pilotage n°1 :

Une première rencontre du comité de pilotage a eu lieu le 24 mars 2014 à Dannemarie sur Crête près de Besançon (France). La genèse du projet a pu être présentée aux chefs de file et les objectifs ont été clarifiés. Les premiers travaux ont aussi pu être présentés avec les prochaines étapes prévues pour l'année 2014.

Voici la composition de ce premier comité de pilotage :
Délégation française :

- Gabriel BAULIEU, directeur CIA 25-90
- Sophie FONQUERNIE, élue CIA 25-90 et Conseil Régional Franche-Comté (en charge de l'agriculture et de l'environnement)
- Jean-Paul JEZEQUEL, chef de service Economie de l'Entreprise CIA 25-90
- Gilles ROBERT, élu Conseil Général du Doubs en charge de l'agriculture
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90
- Charles SCHELLE, vice-président CIA 25-90
- Benoît VERNIER, adjoint au chef du service Environnement au Conseil Général du Doubs

Délégation suisse :

- Véronique FRUTSCHI MASCHER, conseillère agricole et resp. domaine production animale FRI
- Olivier GIRARDIN, directeur FRI
- Nathalie GROB, assistante de projet, HAFL (remplaçant Beat Reidy)
- Philippe JEANNERAT, président de la Chambre Jurassienne d'Agriculture (CJA)
- Jean-Bernard LEUENBERGER, président de la Chambre d'Agriculture du Jura bernois (CAJB) et vice-président du CF FRI
- Pascal PYTHON, chef de groupe suppléant production animale, Agridea, Lausanne
- Noël SAUCY, président du Conseil de Fondation FRI

Personnes excusées :
- Lionel MALFROY, élu CIA 25-90
- Beat REIDY, Dozent für Wiederkäuersysteme, Futterbau und Futterkonservierung, Haute école d'Agronomie, de Foresterie et de technologie alimentaire à Zollikofen (HAFL)
- Christophe EGGENSCHWILER, directeur de la Miba Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse, Aesch.

Comité de pilotage n°2 :

Une seconde séance a été programmée au 13 novembre 2014 à Courtemelon en Suisse (siège de la FRI). L'objectif de cette deuxième réunion était, d'une part de présenter aux membres du comité l'état d'avancement du projet (bref rappel des objectifs, réalisations jusqu'à ce jour, premiers résultats) et d'autre part d'évoquer les perspectives et les travaux prévus au cours des 8 derniers mois du projet.

Voici la composition de ce second comité de pilotage :
Délégation française :
- Gabriel BAULIEU, directeur CIA 25-90
- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Jean-Paul JEZEQUEL, chef de service Economie de l'Entreprise CIA 25-90
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90

Délégation suisse :
- Véronique FRUTSCHI MASCHER, conseillère agricole et resp. domaine production animale FRI
- Olivier GIRARDIN, directeur FRI
- Nathalie GROB, assistante de projet, HAFL (remplaçant Beat Reidy)
- Philippe JEANNERAT, président de la Chambre Jurassienne d'Agriculture (CJA)
- Bernard LEUENBERGER, président de la Chambre d'Agriculture du Jura bernois (CAJB) et vice-président du CF FRI
- Pascal PYTHON, chef de groupe suppléant production animale, Agridea, Lausanne
- Noël SAUCY, président du Conseil de Fondation FRI

Personnes excusées :
- Christophe EGGENSCHWILER, directeur MIBA
- Lionel MALFROY, vice-présidence CIA 25-90
- Beat REIDY, Dozent für Wiederkäuersysteme, Futterbau und Futterkonservierung, Haute école d'Agronomie, de Foresterie et de technologie alimentaire à Zollikofen (HAFL)

Au cours de la discussion, les points suivants ont été évoqués par les membres du comité de pilotage :
- L'ensemble des personnes présentes soulignent la dimension innovante du projet (projet transfrontalier, pluridisciplinaire). Elle souhaite que le projet continue à avancer dans le sens de la pertinence et de la proximité de terrain.
- Ainsi la prestation de conseil, le prix et la mise en œuvre de la prestation doivent être connus à la fin du projet.
- Avant son utilisation en Suisse, l'outil pour le conseil doit être testé et approuvé par la FRI.
- Un échange avec des exploitants ayant expérimenté le conseil AGRILEAN est souhaité.

Comité de pilotage n°3 :

Un troisième et dernier comité de pilotage a eu lieu le 7 mai 2015 aux Bois en Suisse. La journée s'est déroulée en deux parties : visite d'une exploitation suisse avec diagnostic Agrilean le matin, puis réunion en salle l'après-midi, animée par l'équipe franco-suisse du projet. Les objectifs de cette ultime séance étaient, d'une part, de présenter l'état d'avancement du projet (résultats pour la partie suisse, résultats pour la partie française, initiatives, retour d'exploitants ayant bénéficié de la prestation), et d'autre part d'avancer des perspectives pour la suite du travail (rédaction d'articles, participation à des conférences, poursuite de la collaboration au travers d'un second projet Interreg).

Etaient présents au cours de ce troisième comité de pilotage :
Délégation française :

- Aurore GUY, conseillère d'entreprise CIA 25-90
- Jean-Paul ROUMET, conseiller d'entreprise CIA 25-90
- Pierre-Marie VOUILLOT, représentant des Jeunes Agriculteurs à la CIA 25-90

Délégation suisse :

- Jocelyn ALTERMATH, conseiller production animale FRI
- Céline BOILLAT, conseillère gestion FRI
- Véronique FRUTSCHI MASCHER, conseillère agricole et resp. domaine production animale FRI
- Olivier GIRARDIN, directeur FRI
- Nathalie GROB, assistante de projet, HAFL (remplaçant Beat REIDY)
- Philippe JEANNERAT, président de la Chambre Jurassienne d'Agriculture (CJA)
- Bernard LEUENBERGER, président de la Chambre d'Agriculture du Jura bernois (CAJB) et vice-président du CF FRI
- Pascal MERCIER, stagiaire FRI
- Pascal PYTHON, chef de groupe suppléant production animale, Agridea, Lausanne
- Noël SAUCY, président du Conseil de Fondation FRI

Excusés :

- Gabriel BAULIEU, directeur CIA 2590
- Géraldine HENRION et Juliette VAUTIER, responsable et conseillère accompagnement CERFRANCE Alliance Comtoise
- Jean-Paul JEZEQUEL, chef de service SEE, CIA 25-90
- Laurence MARTIN, responsable d'encadrement Conseil-Elevage 25-90
- Beat REIDY, Dozent für Wiederkäuersysteme, Futterbau und Futterkonservierung, Haute école d'Agronomie, de Foresterie et de technologie alimentaire à Zollikofen (HAFL)
- Charles SCHELLE, élu CIA 25-90
- Benoit VERNIER, service environnement et espace rural, Département du Doubs

Questions et discussion :
Il a été salué la qualité du travail réalisé dans le temps imparti. Cette qualité se décline à la fois dans le contenu et dans les relations transfrontalières qui se sont nouées.
Il a été souligné que dans le contexte actuel, à la fois suisse et français, la mise à disposition d'un outil d'optimisation est opportune pour contribuer au maintien du plus grand nombre d'exploitations laitières possible. En ce sens, plusieurs personnes ont bien insisté sur le fait de continuer à travailler sur le produit actuel :

- Comment le développer ?
- Va-t-il être utilisé ?

Il s'agit là d'accorder une importance au travail de valorisation de l'outil ; il faut le faire connaitre et créer un certain engouement autour de cette nouvelle prestation.
Il est également important de fixer un objectif chiffré sur le nombre d'exploitations qui bénéficieront de la prestation (retour sur investissement du projet).
Le terme « COACHING » d'exploitant a été mentionné à plusieurs reprises pour qualifier cette future prestation. Il s'agira d'accompagner les exploitants dans leurs choix, de les épauler et de les suivre régulièrement.
La nécessité de disposer d'une certaine « souplesse » dans le conseil a été soulignée : les exploitations sont catégorisées dans des grands types qui permettent de mieux les comprendre et d'identifier rapidement les stratégies gagnantes d'évolution. Par contre, il est indispensable de prendre en compte les individualités ainsi que les questions des exploitants.
La question des droits relatifs au nom de la prestation « Agrilean » a également été abordée et il a été convenu que des décisions seraient rapidement prises côté France.
Un projet II est en cours de rédaction et se déclinerait autour de plusieurs axes : extension de l'outil à la région Franche-Comté, développement de la prestation avec un volet spécifique de formation commerciale, étude spécifique sur les fourrages et leur valorisation par les bovins, formation continue à destination des familles paysannes et communication auprès des filières.

3. Quel a été le degré d'implication de chaque partenaire ?

Les partenaires ont travaillé sur les diverses phases du projet de manière conjointe. Le travail a été réalisé en commun et ce, du début à la fin du projet. Chacun a pu ainsi valoriser ses propres compétences et en faire profiter le groupe tout en permettant aux autres membres d'exprimer eux aussi leurs compétences. Ce travail a ainsi permis non seulement la valorisation mais aussi l'émergence des compétences de chaque personne et de la part du groupe.
Il est également important de souligner que le degré d'implication de chacun a été très élevé accompagné d'une écoute réciproque et bienveillante.

Dans le détail, les chefs de file (FRI et CIA 25-90) ont participé activement à toutes les phases du projet ainsi qu'à toutes les réunions (travail, coordination, pilotage). Pour ce qui est des partenaires (HAFL et Agridea), ils ont participé aux séances de coordination et étaient présents lors des comités de pilotage ou encore des différentes journées de formation organisées dans le cadre du projet. A noter qu'une collaboratrice de la HAFL a été engagée pour le projet à un taux de 50% et qu'elle a donc participé activement à toutes les rencontres et à chaque phase du projet (réalisation des enquêtes, traitement des données, rédaction de documents…).

4. Avez-vous rencontré des difficultés dans le cadre de ce partenariat ?

Compte tenu des éléments cités précédemment, aucune difficulté n'a été identifiée, bien au contraire. Il s'est en effet avéré que le travail en partenariat a permis de décupler les potentialités et de valoriser au maximum les capacités de chaque membre de l'équipe de

projet. L'atmosphère de travail a toujours été studieuse et conviviale. Chaque personne pouvait facilement y trouver sa place en étant écoutée, même si les idées et propositions divergeaient parfois.

5. Ce partenariat est-il susceptible d'être pérennisé ou de permettre la mise en place de nouveaux projets ?

Ce partenariat fructueux sera pérennisé et pourra permettre la mise en place de nouveaux projets.

Tout d'abord plusieurs journées impliquant les chefs de file et partenaires du projet seront organisées prochainement. Le 2 octobre, une journée de formation sera mise en place en Suisse par Agridea (l'un des partenaires du projet) à destination des conseillers et conseillères agricoles suisses. Cette journée permettra de valoriser le travail réalisé dans le projet et de le faire connaitre des acteurs du monde agricole. Les 23 et 24 octobre, la CIA 25-90 accueillera un groupe d'étudiants suisses dans le cadre des journées du Paysan Européen à Pontarlier (visites de ferme, de caves d'affinage, connaissance de la région, présentation d'Agrilean).

De plus, un second projet Interreg « Produire du lait de manière efficiente sur la base de fourrages de qualité tout en dégageant un revenu intéressant dans la région de Franche-Comté ainsi que dans les régions suisses du Jura et du Jura bernois » est en cours de rédaction et sera soumis en octobre prochain au bureau Interreg. L'objectif général de ce futur projet est de promouvoir une production laitière rentable dans le massif jurassien Franco-Suisse basée sur des systèmes durables de production, à travers une démarche de conseil pluridisciplinaire, du perfectionnement et des échanges d'expériences transfrontaliers. Dans le détail, ce travail s'organisera autour de plusieurs axes :

1) Actualiser la typologie des exploitations en France et l'étendre à l'ensemble de la région de Franche-Comté.
2) Affiner la prestation de conseil Agrilean en Suisse et la proposer à 200-250 exploitations avec, en priorité, la démarche complète auprès du restant des 64 exploitations de l'échantillon.
3) Améliorer la qualité et la valorisation des fourrages par les bovins laitiers; comprendre la relation végétation – système d'exploitation.
4) Développer les formations et les échanges transfrontaliers en groupe.
5) Informer les acteurs en aval de la filière au sujet de l'outil d'optimisation et mettre en place des collaborations.

Ce projet pourrait impliquer les partenaires existant et inclure de nouveaux partenariats potentiels (CDA 70, CDA 39 pour la partie française, et Agroscope pour la partie suisse).

IV. Indicateurs de suivi

1. Indicateurs de réalisation

Participation de collaborateurs suisses à des prestations Agrilean en FR :
Comme indiqué précédemment**,** en avril 2014, l'équipe suisse s'est rendue en France, dans la région de Valdahon pour assister à la démarche Agrilean telle qu'elle est pratiquée en France. Elle débute par une séance de préparation avec échanges, regards croisés des trois conseillers (Gestion avec CERFRANCE Alliance Comtoise - production laitière avec Conseil Elevage 25-90 et vision globale avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90). La démarche se poursuit chez l'agriculteur : diagnostic partagé (points forts, points faibles de la structure), plan d'action, calcul du gain procuré par l'optimisation du système d'exploitation. Dans le plan d'action, une échéance est précisée ainsi que la ou les personnes responsables du suivi.
Pour l'équipe suisse, ces visites ont permis de bien comprendre la démarche Agrilean par des cas concrets et de déjà imaginer comment mettre en place une démarche similaire adaptée au contexte suisse.

- **Réunions de travail :**

Des séances de travail régulières entre collaborateurs français et suisses ont rythmé la totalité de la durée du projet. Pour chaque étape du projet, le travail était réalisé de manière conjointe par des équipes franco-suisses.

- **Réunions de coordination**

Les séances dites « de coordination » ont eu lieu environ tous les mois (la première étant la séance dite de « lancement du projet »). Elles ont permis aux différents partenaires de se tenir informés de l'avancée du travail tout au long du projet, de commenter et d'apprécier les avancées, de discuter les difficultés rencontrées ainsi que de réorienter les travaux de l'équipe de travail le cas échéant. Ces réunions étaient également force de propositions pour les étapes à venir et l'occasion de réaliser un bilan intermédiaire sur les étapes réalisées et encore à effectuer.

- **Comités de pilotage**

Au total 3 comités de pilotage ont eu lieu au cours de ce projet. Les invités (chefs de file, partenaires, prestataires, financeurs, futurs bénéficiaires…) pouvaient à cette occasion se voir présenter l'avancée du travail réalisé, les premiers résultats, ainsi que les étapes à venir. Ces séances étaient également une occasion privilégiée pour échanger sur le projet et les perspectives que celui-ci pourrait engendrer dans le monde du conseil agricole suisse et français.

- **Réunions partenariat**

3 réunions de partenariat ont été organisées au cours du projet. Ces réunions ont notamment permis aux partenaires de la prestation Agrilean en France (Conseil Elevage 25-90 et CERFrance Alliance Comtoise) de rencontrer les partenaires suisses et d'échanger avec eux sur leur expérience quant à la prestation en France. Pour l'équipe suisse, ces rencontres étaient l'occasion de travailler à la mise en place de la future prestation (élaboration de documents, organisation temporelle, coûts, éventuels partenariats…) au regard de l'expérience et des remarques de leurs homologues français.

- **Journées de formation à destination des agriculteurs**

Deux journées de formation à destination des agriculteurs français et suisses ont été organisées en mars 2015. La première a eu lieu en France, et avait pour objectifs de présenter aux participants la prestation Agrilean telle qu'elle existe en France par l'étude de deux cas concrets. La seconde journée, en Suisse, s'est focalisée d'une part sur la présentation du projet Interreg aux agriculteurs et participants, et d'autre part sur le diagnostic d'une exploitation au regard de la nouvelle prestation et du nouvel outil adapté au contexte local.

- **Journées de formation à destination des conseillers**

Les agriculteurs n'ont pas été les seuls à bénéficier de journées de formation. En effet, le 30 juin 2015, une journée de formation a cette fois été organisée à destination des conseillers agricoles français et suisses déjà impliqués ou susceptibles de l'être dans la prestation Agrilean. Cette journée a été l'occasion de découvrir le projet Interreg ainsi que les résultats obtenus par l'équipe de travail, et également de mettre en pratique l'utilisation du nouvel outil de conseil sur une exploitation au cours d'un travail réalisé en petits groupes. Au final, les remarques et propositions des participant-e-s sur la démarche de conseil ont été discutées et notifiées.

- **Validation scientifique (avec N.Paris) :**

Une journée de travail a eu lieu en mars 2015 (17 mars 2015) avec Nicolas Paris, statisticien (Optima), de manière à valider le travail statistique réalisé au cours du projet.

- **Participation à la conférence Grand Angle Lait à Paris**

Un collaborateur suisse ainsi qu'une collaboratrice française ont assisté en avril 2015 à une conférence à Paris intitulée « Grand Angle Lait ». Certaines thématiques développées au cours de ce colloque, en particulier les présentations autour de la « recherche d'indicateurs de pilotage pertinents et simples dans le contexte actuel de forte évolution » étaient totalement en adéquation avec le travail mené au cours du projet. Il semble donc particulièrement important de s'informer sur ce type de travaux.

2. Indicateurs de résultats

- **Profi'lait Zollikofen**

Le projet a été présenté sous la forme d'une affiche dans le cadre de la journée de recherche "Profi-Lait" (Profi-Lait Forschungstag) le 18 novembre 2014 à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). Cette journée s'organisait en une succession de présentations en plénum entrecoupée de temps de visite des affiches et de discussion avec les auteurs. Elle visait à présenter l'état actuel de la recherche en Suisse dans le domaine de la production laitière.

- **Portes ouvertes FRI Courtemelon / Loveresse**

Une affiche de présentation du projet a été réalisée à l'occasion des portes-ouvertes de la FRI dans le cadre des 10 ans de l'Institution les 27 septembre 2014 (site de Courtemelon) et 18 octobre 2014 (site de Loveresse). Cette affiche indique le contexte du projet, présente ses principaux objectifs ainsi que la démarche et l'outil Agrilean.

- **Article Aulendorf**

Une présentation orale du projet et de ses principaux résultats ainsi qu'une courte publication en allemand ont été réalisées dans le cadre du colloque AGGF à Aulendorf (Allemagne, 28 août 2015). Le titre de la publication et de la présentation est le suivant : « Entwicklung einer Beratungsmethode zur Optimierung der Wirtschaftlichkeit von Milchproduktionsbetrieben im Französischen und Schweizer Jura ».

- **Article 3R**

Une communication courte sera également donnée au cours du colloque des 3R (Rencontre Recherche Ruminants) en décembre prochain à Paris. Le document produit en commun par l'équipe du projet s'intitule « Elaboration d'un outil pour le conseil à partir de typologies reflétant la diversité des systèmes d'exploitation en production laitière dans le massif du Jura franco-suisse ».

- **Rapport technique (France)**

Un rapport technique a été concu à l'adresse des conseillers français afin de faciliter la transmission des connaissances et l'utilisation de l'outil et de la typologie. Ce document sera édité et remis à tous les conseillers agricoles susceptibles d'être impliqués dans la démarche de conseil Agrilean.

- **Articles TCN (France) et Agri (Suisse)**

Les journées de formations réalisées dans le cadre du projet (mars et juin 2015) ont fait l'objet de courts articles publiés dans la revue agricole du Doubs et Territoire de Belfort « La Terre de Chez Nous ». C'était ainsi l'occasion pour les conseillers participants au projet de communiquer plus largement sur le travail réalisé en Suisse.
Un collaborateur du journal Agri (hebdomadaire professionnel) a participé à la journée de formation du 24 mars pour ensuite réaliser un article sur l'outil et la nouvelle démarche de conseil développée dans le cadre du projet. La dimension transfrontalière du projet a bien été soulignée à travers le travail en commun des partenaires suisses et français et les échanges fructueux qui ont eu lieu durant cette journée entre professionnels.

- **Article revue UFA** (fournisseur d'aliments)

Un article paraîtra en septembre dans la revue UFA, mensuel largement distribué dans les exploitations de toute la Suisse et non uniquement auprès des clients du fournisseur d'aliments. Il présente le projet Interreg, les partenaires, la démarche AGRILEAN et l'intérêt d'une telle démarche globale pour une exploitation. En fin de document un exemple concret de la démarche est présenté avec le diagnostic et les conclusions afférentes.

- **Dossiers de restitution aux agriculteurs (Suisse)**

Les agriculteurs Suisse ayant participé aux enquêtes ont reçu un résultat intermédiaire et ont pu se situer par rapport à l'ensemble de l'échantillon. Chaque exploitation de l'échantillon a pu, ou pourra bénéficier de la restitution du diagnostic. Lors de cet entretien, les points forts et faibles de l'exploitation sont discutés ainsi que les chances et risques. Après présentation des différents diagnostics réalisés (gestion, technique, global), les

pistes d'améliorations sont discutées et décrites avec les objectifs à atteindre, les échéances et gains potentiels pouvant être réalisés.

- **Rapport de stage Pascal Mercier**

Dans le cadre de son stage en cours de formation à AgroSup Dijon, M. Mercier a réalisé un rapport dans lequel il présente la démarche AGRILEAN et l'innovation qu'elle représente et décrit son adaptation au contexte suisse jurassien ainsi que les nombreux avantages qu'elle apporte.

- **Journées de formation à destination des agriculteurs**

Voir ci-dessus dans « indicateurs de réalisation ».

- **Journées de formation à destination des conseillers**

Voir ci-dessus dans « indicateurs de réalisation ».

- **Formation Agridea du 02 octobre 2015**

Un cours pour multiplicateurs avec notre partenaire Agridea est prévu le 2 octobre 2015. Ce cours, intitulé « Agrilean : pour une production laitière rentable » aura pour objectif de présenter les résultats du projet Interreg ainsi que de faire découvrir la démarche Agrilean aux conseillères, conseillers et techniciennes, techniciens spécialisés en production animale et fourragère, ainsi qu'en gestion d'entreprise agricole.

V. Communication et publicité

1. De quelle manière avez-vous respecté l'obligation de publicité de la participation communautaire (partie française) ?

Tout d'abord les différents logos identifiant l'appartenance à un projet transfrontalier Interreg ont été insérés au sein de tous les documents produits et diffusés côté français :

- sur les diaporamas présentés lors de réunions
- sur les documents distribués lors de journées de formation
- sur les documents élaborés au cours du projet (fiches et rapport technique)

De plus, la mention « projet Interreg » a été citée et explicitée dans les différents articles et documents rédigés autour du projet.

2. Décrivez les actions de publicité et de communication réalisées

Echanges et présentations du projet

Une affiche de présentation du projet a été réalisée pour les portes-ouvertes de la FRI dans le cadre des 10 ans de l'institution les 27 septembre 2014 (Courtemelon) et 18 octobre 2014 (site de Loveresse). Cette affiche indique le contexte du projet, présente ses principaux objectifs ainsi que la démarche et l'outil Agrilean.
En octobre, cette affiche a été revue et adaptée à l'avancement du projet. Elle a été présentée dans le cadre de la journée de recherche "Profi-Lait" (Profi-Lait Forschungstag) le 18 novembre 2014 à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL).
Deux journées de formation destinées aux agriculteurs des deux pays ont été organisées en mars. L'objectif de ces journées d'échange était de faire connaitre le projet Interreg aux exploitants, ainsi que de leur présenter la méthode Agrilean et l'outil innovant qu'elle valorise.
Enfin, une journée de formation à destination cette fois des conseillers agricoles des deux pays a également été organisée le 30 juin 2015. Les objectifs de cette journée étaient multiples : présenter le projet ainsi que et les résultats auxquels l'équipe a abouti, et également permettre aux conseillers de découvrir et de s'essayer au diagnostic Agrilean sur une exploitation test. Ces différentes journées de formation ont fait l'objet d'articles rédigés dans la revue française « la Terre de Chez Nous », ainsi que dans le journal professionnel Agri en Suisse.
L'article paru dans le journal Agri a bénéficié d'une grande visibilité, tant dans les campagnes qu'à la ville. De nombreuses personnes se sont montrées intéressées à la démarche et au fait que le projet essaye de trouver des solutions concrètes et applicables de suite sur les exploitations laitières actuellement confrontées à de graves baisse de prix du lait. L'article a également suscité une demande pour une brève intervention sur la radio locale RFJ (radio fréquence Jura). Ce média a permis une plus grande visibilité régionale du projet et de ses réalisations vis-à-vis du monde paysan et du grand public.

Le projet a également été présenté le 28 aout 2015, à Aulendorf (AGGF, Allemagne) et il fera l'objet d'une communication courte lors des rencontres 3R à Paris en décembre 2015.

3. Listez l'ensemble des supports réalisés (Par souci d'économie de papier seule une partie est jointe au rapport final, les autres sont disponibles en tout temps auprès de la FRI)

- Affiche de présentation du projet réalisée pour les portes ouvertes de la FRI

- Affiche (Poster) présentée à Zollikofen le 18.11.14 (Profi'lait)

- Articles publiés dans la revue Terre de Chez Nous, rubrique Réussir Ensemble
    - « Développement en Suisse ! » publié le 15.04.15
    - « Agrilean se développe en Suisse » publié le 10.07.15

- Publication scientifique 3 R, Paris

- Publication et présentation AGGF Aulendorf

- Document technique Côté français : les typologies LEAN en Foin Regain et Maïs Ensilage. Les relations Pratiques-Milieu-Résultats Economiques.

- Diaporama, affiches et 4-pages journée formation du 10.03.15

- Diaporama, affiches et 4-pages journée formation journée du 24.03.15

- Diaporama, affiches et 4-pages journée formation journée du 30.06

- Article publié dans AGRI

- Dossiers de restitution du diagnostic agriculteurs (CH)

- Article revue UFA

VI. Signature des chefs de file français et suisses

1. Signature des chefs de file français et suisses

Pour la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) :

V. Frutschi Mascher, FRI
Conseillère,
Responsable Domaine production animale
courriel : veronique.frutschi@frij.ch
Tél: 032 420 80 63 / 079 739 95 71

Pour la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 :

Jean-Paul JEZEQUEL,
Chef de service

Mail : jpjezequel@agridoubs.com
Tél : 03-61-65-52-11